

Sujet : [INTERNET] TR: microcentrale Belle Poule à Changé

De : > olivier.leroy (par Internet) <olivier.leroy@ofb.gouv.fr>

Date : 30/11/2020 16:54

Pour : "ROCHE Jean-Pierre - DDT 53/SEB/EAU" <jean-pierre.roche@mayenne.gouv.fr>

Copie à : "LEDOUBLE Olivier" <olivier.ledouble@ofb.gouv.fr>, "LEROY Denis" <denis.leroy@ofb.gouv.fr>

Bonjour Jean-Pierre,

Voici ci-dessous la réponse que m'avait préparé Olivier, et que je remercie au passage.
J'insère en noir mes commentaires.

L'espacement entre les brins convient. OK

C'est le pendage latéral du tapis brosse qui poserait problème : Je pense pas que ce soit le pendage qui pose problème. Une autre piste serait de conserver le pendage, mais d'élargir la rampe.

D'après leur schéma, on a une cote de ligne d'eau amont à 47,79 m NGF à l'étiage et 48,34 m NGF à deux fois le module.

Soit une différence de 0,55 m.

D'après leur schéma dans leur DAE, page 71, la différence entre le point bas et le point haut du tapis brosse serait de 0,40 m.

Le tapis brosse serait donc submergé pour les hauts débits.

De plus, 2X le module correspond à environ à 56 m³/s alors que le débit mensuel moyen de janvier est de 60,96 m³/s et celui de février de 61,73 m³/s. Cette demande me semble un peu exagérée : d'une part parce qu'il faut regarder la biologie de l'anguille et d'autre part parce qu'il y a déjà une passe sur l'autre rive.

Il faut donc prendre une marge de sécurité plus importante.

Dans tous les cas, il faudrait augmenter la cote du point haut du tapis brosse. OK avec le principe de cette demande

Après discussion avec Olivier, notamment en regardant ce qui se passe à Port-Rhingard, les anguilles ne remontent pas pour les débits de janvier ou février. J'ai donc proposé à Olivier que nous soyons plus raisonnables dans nos préconisations et que nous nous en tenions, comme pour les autres modèles de passe, à demander que le dispositif soit efficace jusqu'à 2 fois le module, soit à la côte 48,34 m NGF. C'est donc cela qu'il convient de demander au bureau d'études. Cela revient donc à conserver le pendage, mais à élargir la rampe pour qu'elle reste dénoyée sur sa partie haute jusqu'à cette côte de 48,34 m NGF.

Tes préconisations concernant les modalités de gestion des turbines pour améliorer l'attractivité de la passe à anguilles ne semblent pas reprises.

Sauf erreur de ma part, Jean-Pierre, tu m'as assuré que la SAS Robohydro était prête à mettre cette priorisation en place. Je pense que cela reste pertinent.

Bonne soirée Jean-Pierre et dis-moi si cette transmission te suffit pour faire avancer ton dossier.

Je reste à ton écoute si nécessaire.

LEROYER Olivier

Chef du service départemental

OFB – Service départemental de la Mayenne

26, rue Lamartine

53940 Saint-Berthevin

02.43.02.97.70 – 06.72.08.10.65

olivier.leroy@ofb.gouv.fr



Tous engagés
pour la biodiversité

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité
et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
forment l'Office français de la biodiversité.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade

De : LEDOUBLE Olivier <olivier.ledouble@ofb.gouv.fr>

Envoyé : lundi 2 novembre 2020 17:47

À : LEROYER Olivier <olivier.leroy@ofb.gouv.fr>

Cc : sd53 <sd53@ofb.gouv.fr>; ARAGO Marie-Andree <marie-andree.arago@ofb.gouv.fr>

Objet : RE: microcentrale Belle Poule à Changé

Bonjour Olivier,

Je viens de jeter un œil sur les compléments apportés par le BE :

L'espacement entre les brins convient.

C'est le pendage latéral du tapis brosse qui poserait problème :

D'après leur schéma, on a une cote de ligne d'eau amont à 47,79 m NGF à l'étiage et 48,34 m NGF à deux fois le module.

Soit une différence de 0,55 m.

D'après leur schéma dans leur DAE, page 71, la différence entre le point bas et le point haut du tapis brosse serait de 0,40 m.

Le tapis brosse serait donc submergé pour les hauts débits.

De plus, 2X le module correspond à environ à 56 m³/s alors que le débit mensuel moyen de janvier est de 60,96 m³/s et celui de février de 61,73 m³/s.

Il faut donc prendre une marge de sécurité plus importante.

Dans tous les cas, il faudrait augmenter la cote du point haut du tapis brosse.

Tes préconisations concernant les modalités de gestion des turbines pour améliorer l'attractivité de la passe à anguilles ne semblent pas reprises.

Bonne soirée,

Olivier LEDOUBLE

Technicien « Appui Technique »

Service Police

Tél : +33 (0)2 23 45 06 10 – Mobile : 06 85 06 99 72

Office français de la biodiversité

Direction Régionale Bretagne

84 rue de rennes

355510 Cesson Sévigné



Tous engagés
pour la biodiversité

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité
et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
forment l'Office français de la biodiversité.

De : LEROYER Olivier [<mailto:olivier.leroy@ofb.gouv.fr>]

Envoyé : vendredi 23 octobre 2020 09:58

À : LEDOUBLE Olivier

Cc : sd53

Objet : TR: microcentrale Belle Poule à Changé

Bonjour Olivier,

Suite à la transmission de notre dernier avis et des recommandations/questions concernant l'attractivité de la passe et l'espacement des brins du tapis brosse dans la rampe, la société SA RoboHydro a produit une notre complémentaire.

Peux-tu regarder si l'espacement te semble adapté STP ?

Merci beaucoup.

Très bonne journée.

LEROYER Olivier

Chef du service départemental

OFB – Service départemental de la Mayenne

26, rue Lamartine

53940 Saint-Berthevin

02.43.02.97.70 – 06.72.08.10.65

olivier.leroy@ofb.gouv.fr



Tous engagés
pour la biodiversité

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité
et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
forment l'Office français de la biodiversité.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade

De : ROCHE Jean-Pierre - DDT 53/SEB/EAU <jean-pierre.rocche@mayenne.gouv.fr>
Envoyé : vendredi 23 octobre 2020 08:53
À : olivier LEROYER <olivier.leroy@ofb.gouv.fr>
Cc : Sd53 <sd53@ofb.gouv.fr>
Objet : microcentrale Belle Poule à Changé

Bonjour Olivier,

A l'issue de la phase d'examen, la SAS RoboHydro nous a adressé une note complémentaire.

Il me semble que les remarques ont été prises en compte (avis OFB du 18/09/2020).

Avant mise à l'enquête du dossier, je souhaiterais cependant avoir l'avis de l'OFB dans un délai de 1 mois, et notamment sur l'espacement des brins sur le tapis brosse et la zone de réception qui me semble confortable au regard de la hauteur de chute des anguilles.

Je te remercie.

Bonne journée

--



Jean-Pierre ROCHE

Direction départementale des Territoires de la Mayenne

Service Eau et Biodiversité
Référént Milieux Aquatiques

Tel : 02 43 67 89 62

Afin de contribuer au respect de l'environnement,
merci de n'imprimer ce courriel qu'en cas de nécessité